

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD16 Aménagement de sécurité Pont du Sac'h

Franchissement de la rivière du Sac'h

Communes D'Etel et Belz

Avril 2021



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service SGTNOA
Agence Technique
Départementale sud-ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental 2021, le département du Morbihan va réaliser des travaux d'aménagement de sécurité sur le pont du Sach situé entre les communes d'Etel et de Belz.

Plan de situation



Vue d'ensemble de l'ouvrage



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (SGTNOA)

Entreprise : MARC SA

Montant de l'opération : 58 000 €

Organisation et contenu des travaux

Les travaux démarreront le 12 avril 2021, pour une durée prévisionnelle de 1 mois.

Les travaux d'aménagement de sécurité sont confiés par le département aux entreprises MARC SA pour le génie civil et AGILIS pour le remplacement de garde-corps.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (« direction des routes et de l'aménagement/service ouvrage d'art/agence technique départementale »).

La coordination sécurité est assurée par l'entreprise Veritas.

Information et déviations durant les travaux

Pendant l'ensemble de la durée du chantier, les travaux se feront à partir la route départementale RD16. Un alternat par feux régulera le trafic routier.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.